

juin 2020

Le mot du Maire



Chères Montoises,
Chers Montois,

J'espère que vous allez tous bien et que les désagréments de la période dans laquelle nous sommes ne vous sont pas trop pénibles. Voici quelques informations, certaines importantes, avant de faire notre bulletin habituel à la rentrée.

Je tenais en premier lieu à vous remercier de la confiance que vous avez apportée à la liste que j'ai conduite aux dernières élections. Jeudi 26 mai, nous avons procédé à l'élection du Maire (H. Duflo) et des Adjointes (1^{er} D. Duboc, 2^{ème} R. Fontaine, 3^{ème} C. Patin, 4^{ème} O. Stalin). Notre école a rouvert ses portes en effectif réduit, et je remercie l'équipe enseignante et le personnel de la commune pour faire tout ce qui est possible pour respecter les consignes sanitaires. Merci aux parents qui acceptent aussi ces conditions particulières.

N'hésitez pas à nous signaler toute difficulté pour vous ou vos proches

Portez-vous bien et restez vigilants

Hugues DUFLO



Caux Seine Agglo offre des masques aux Montois.

Ils sont disponibles en mairie à raison d'un masque par adulte et enfant (à partir du collège).

Si vous ne pouvez-vous déplacer aux heures d'ouverture, téléphonez en mairie afin que l'on vous en dépose dans votre boîte aux lettres.

Le Samedi 7 mars 2020, dans notre commune, s'est déroulée l'une des étapes de l'Animcross Inter village, qui réunit les cantons de Terre de Caux, Bolbec et Lillebonne. Le City Stade grouillait d'enfants, plus de 350 d'entre eux défendaient fort et haut les couleurs de leur village.

Le premier départ a été donné à 15h00 avec le mini cross destiné aux grandes sections et CP, une joie non dissimulée pour les bouts d'chou d'aller chercher une balle d'un bout à l'autre du terrain, une par une pendant 3min. Ensuite, sur un parcours original et exigeant tracé par notre association sportive, s'en sont suivis les courses pour CE1 et CE2 d'une longueur de 600 m, les CM1 et CM2 sur un parcours de 1000 m puis les courses 6^{ème} et 5^{ème} sur une distance de 1800 m.

Les jeunes sportifs pouvaient récupérer de leur effort. A chaque fin de courses, des chouquettes et boissons fraîches étaient distribuées par les bénévoles et offerts par la mairie.

Au niveau des résultats, nous pouvons être fiers des enfants de la commune, ils ont remporté quelques médailles et réalisé des podiums.

Notre village s'est tenu à la deuxième place du classement général !

Cette manifestation sportive fût une très grande réussite, elle n'aurait pu se faire sans l'aide et la collaboration active des bénévoles, de l'AS Montoise et de la Mairie. Un grand Merci à tous.

Sportivement



Cérémonie du 8 mai

Le devoir de mémoire a été respecté mais confinement oblige, pour freiner la propagation du Covid-19, le maire, accompagné du président des ACPG CATM et du porteur-drapeau, ont commémoré la victoire de la Seconde Guerre mondiale. Tout en préservant la sécurité des concitoyens en pleine pandémie, ils ont néanmoins tenu à se recueillir et à déposer une jardinière de fleurs au pied du monument aux morts.

Recensement

Il est **obligatoire à 16 ans**.

C'est une démarche civique essentielle à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Une attestation sera délivrée en mairie. Elle sera demandée lors de concours, inscription à un examen, permis de conduire.....

L'inscription sur la liste électorale à 18 ans sera facilitée également.

Boîte à livres

Elle est située dans le hall d'accueil de la mairie, le premier sas restera ouvert selon les horaires en vigueur (accès de 8h à 18h).

Le fonctionnement est simple, on emprunte librement les livres en rayons, que l'on remet ensuite en place ou pas, il est possible d'en donner, que l'on ne souhaite plus garder chez soi, en les déposant à côté de la boîte dans un sac.

Ils seront ensuite rangés afin de séduire de nouveaux lecteurs.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour que cette initiative puisse perdurer dans le temps.



Transport à la demande

Caux Seine Agglo vous propose un service de transport à la demande (TAD) sur les communes de Lillebonne et Port-Jérôme-sur-Seine accessible sur simple réservation.

Le TAD est un transport collectif de voyageurs accessible sur réservation. Ce service est ouvert et fonctionne tous les jours (hors dimanche et jours fériés).

LILLEBONNE :

- du lundi au vendredi 9h00 à 12h et de 14h à 17h (circule à partir de 14h45 le mercredi). Le samedi de 9h50 à 11h15.

PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE

- du lundi au samedi 9h20 à 11h15 et de 14h45 à 16h15 (sauf le vendredi matin et le samedi après-midi).

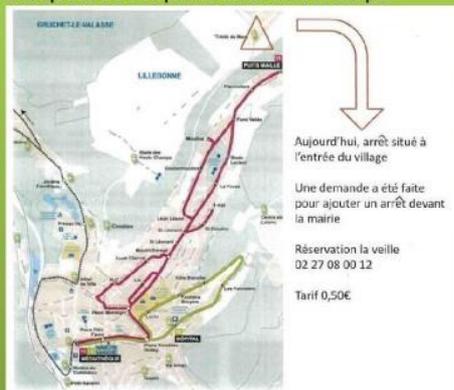
RÉSERVER

- par téléphone du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi matin de 9h50 à 11h50 au 02 27 08 00 12
- en ligne 24h/24 (service disponible dès l'automne 2019).

Le transport à la demande ne peut pas être réservé si le trajet est possible avec une ou plusieurs lignes du réseau (urbaines, lignes transports de Normandie ou scolaires).

REZO BUS

Un nouveau service de transport à la demande a été mis en place par Caux Seine Agglo. Ci-dessous les modalités d'utilisation. N'hésitez pas à faire appel afin d'en profiter et que ce service puisse durer dans le temps.



Aujourd'hui, arrêt situé à l'entrée du village.

Une demande a été faite pour ajouter un arrêt devant la mairie

Réservation la veille au 02.27.08.00.12

Tarif 0,50€

Rezo bus

Pour que ce transport à la demande puisse durer dans le temps, nous comptons sur vous. Il faut y avoir recours alors réservez votre parcours la veille au 02.27.08.00.12 pour un prix de 0.50 €

Festivités 2020



Fête des mères

En raison de l'épidémie COVID 19, il nous est impossible cette année d'organiser la cérémonie habituelle de la fête des mères. Nous en sommes sincèrement désolés et d'avance nous nous permettons de souhaiter à toutes les mamans une bonne et joyeuse fête.

Repas des seniors

Pour les seniors, le traditionnel repas se déroulera le

dimanche 29 novembre 2020

à la salle polyvalente. Réservez déjà cette date.



Informations

Gendarmerie Nationale

Attention, nouveaux horaires d'accueil du public

Brigade de TERRES DE CAUX :

Du lundi au samedi : 08H00 à 12H00 et 14H00 à 19H00

Dimanche et jours fériés : 09H00 à 12H00 et 15H00 à 18H00

Brigade de PORT JEROME SUR SEINE :

Lundi, mercredi et samedi : 08H00 à 12H00 et 14H00 à 18H00

Brigade de BOLBEC :

Pas d'accueil du public (comme c'est déjà le cas).

- En dehors de ces horaires, et/ou en cas d'urgence, et ce, 24h/24 et 07j/7, toute personne se présentant dans l'une de ces trois brigades, peut sonner à l'interphone afin d'être mis en relation avec un Gendarme.

Urgences

- Police nationale :
17 ou 02 35 38 34 11
- Police intercommunale :
02 35 38 81 81
- Gendarmerie :
02 35 38 64 66
- Pompiers :
18 ou 112
(n° européen)
- Centre de secours
02 32 84 46 05
- S.A.M.U (Service d'Aide Médicale Urgente):
15 ou 02 35 31 06 65
- Centre hospitalier intercommunal
02 35 39 36 36
- Urgences Hôpital
02 35 39 35 52
- Médecin de garde :
7 jours/7 et 24 heures/24
02 32 73 32 33
- Pharmacie de garde
3237 / Le SAMU ou le commissariat de police peuvent vous donner les coordonnées du pharmacien le plus proche dès 20h et du samedi à partir de 12h jusqu'au lundi 9h. En semaine, vous trouverez toujours une pharmacie ouverte à Lillebonne jusqu'à 20h.
- Enfance maltraitée:
119
- Femme battue:
3919 (gratuit depuis un poste fixe)

Rendez-vous

Pendant cette période particulière, les permanences du Maire et Adjointes sont suspendues jusqu'à la rentrée. En cas de besoin, n'hésitez pas à prendre rendez-vous via la mairie.

Règlementation du bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'engins à moteurs thermiques ou électriques ne peuvent être réalisés que

- les jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches/jours fériés** de 10h à 12h

Rudologie

Nous rappelons que les containers doivent être ramassés après le passage du camion et en aucun cas laissés sur le bord de la chaussée ou le trottoir plusieurs jours. Il y va de la civilité de chacun.

Déchetterie Lillebonne

- Du lundi au samedi : de 10h à 12h (en cas d'affluence importante, dernier arrivant accepté à 11h30) et de 13h30 à 18h (en cas d'affluence importante, dernier arrivant accepté à 17h30)
- Jeudi et dimanche : fermeture.
- Déchetterie Lillebonne : 02 35 31 07 94

Cimetière

Les poubelles mises à disposition au cimetière sont destinées aux déchets divers. Sont exclus les pots de fleurs en céramique ou tous matériaux durs car ils ne sont pas pris par les éboueurs.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Jusqu'à la fin Août

	Matin	Après-midi
Mardi	10h / 11h30	16h / 17h
Jeudi	10h / 11h30	16h / 17h
Samedi	Fermé	

Les horaires habituels reprendront en septembre

Si impossibilité majeure de passer aux jours et heures d'ouvertures, n'hésitez pas à appeler la secrétaire de Mairie pour prendre un rendez-vous au 02 35 38 03 93